

APPEL DE CANDIDATURES

POSTE VACANT AU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN

SOLLICITATION DE CANDIDATURE

En raison de la démission d'une commissaire, le poste de commissaire de la circonscription no 11 devient vacant. Cette circonscription comprend une partie de la Ville de Brossard. La délimitation exacte peut être consultée en suivant ce [lien](#).

En conformité avec la *Loi sur les élections scolaires* (RLRQ, chapitre E-2.3), il n'y aura pas d'élection partielle. Après consultation du Comité de parents, le Conseil des commissaires nommera un nouveau commissaire pour combler ce poste lors d'une séance dont la date reste à déterminer, laquelle sera publiée sur le site web de la CSMV.

Qui peut se présenter à un poste de commissaire?

Au regard de la loi, peut se présenter à un poste de commissaire, toute personne qui remplit les conditions suivantes :

- avoir 18 ans;
- être de citoyenneté canadienne;
- être domiciliée sur le territoire de la Commission scolaire Marie-Victorin et, depuis au moins six (6) mois au Québec;
- ne pas être en curatelle;
- ne pas être privée de ses droits électoraux;
- ne pas être employée de la Commission scolaire Marie-Victorin;
- et ne pas être inéligible au sens des dispositions de la Loi sur les élections scolaires dont on peut trouver copie en suivant ce lien :
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/E-2.3>

Comment faire pour soumettre une candidature?

Prendre connaissance des informations sur la nature de la fonction et les exigences relatives à son exercice en consultant le site internet du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignements Supérieur au lien suivant :
<http://www.education.gouv.qc.ca/commissions-scolaires/gouvernance/elections-scolaires-2014/role-des-commissaires-scolaires/>

Transmettre, d'ici le 10 septembre 2019 à 16 heures, son curriculum vitae par courriel accompagné d'une lettre de présentation expliquant ses motivations à l'adresse suivante :

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
Mme Carole Lavallée, présidente
candidature_commissaire@csmv.qc.ca

N.B. Seules les candidatures reçues par courriel seront considérées